

\* M. DUFF: Pour une fois, vous avez raison.

L'hon. M. GUTHRIE: Pour une fois, nous sommes d'accord. Les deux contre-torpilleurs, le *Patricia* et le *Patriot* sont des vaisseaux d'un même type. Ils ont été construits en 1916 et le pétrole est leur combustible.

Voici quel est leur armement: trois canons de 4 pouces; un de 2 livres; cinq mitrailleuses et quatre torpilles. Leur vitesse est de 35 nœuds, et l'équipage de chaque navire est de cinq officiers et soixante-seize hommes, la plus grande partie des Canadiens. Aucun n'a navigué dans les eaux canadiennes, soit durant ou après la guerre. Les deux sous-marins sont connus sous les noms de *C.H. 14* et *C.H. 15*. Ils ont été construits en octobre 1918. Chacun a un équipage de trois officiers et de dix-huit hommes qui sont, en majorité, je crois, des Canadiens. Ils sont des plus modernes sous tous rapports.

Voilà les cinq vaisseaux de la flotte britannique qui sont passés entre les mains du Canada depuis un an ou deux et que le Dominion a tenus en service.

On m'apprend que les dépenses totales du service naval, y compris l'entretien de ces navires, n'est, en chiffres ronds, que de 2 millions de dollars à peu près par année. L'un des quotidiens de ce matin déclarait que cette somme comprendrait toutes les dépenses, bien que le crédit ait été de 2 millions  $\frac{1}{2}$ . Je n'ai pas vu les rapports et ne puis vérifier les calculs. Je sais toutefois quel a été le coût de l'entretien. Le ministère a répondu aujourd'hui aux questions suivantes:

Quelles ont été les dépenses, en 1921, du croiseur *Aurora* et des deux contre-torpilleurs *Patriot* et *Patricia* (a) pour réparations, (b) pour entretien, (c) pour équipement et fournitures, et (d) pour paye et allocations?

Il a été répondu que, sous tous ces chapitres, l'*Aurora* a coûté \$819,516; le *Patriot*, \$267,294; le *Patricia*, \$254,227, soit un total de \$1,541,037 pour ces trois navires. On n'a pas posé de question au sujet des deux sous-marins, et, naturellement, aucune réponse n'y a été donnée. Je suppose, tout de même, que les dépenses relatives aux sous-marins sont beaucoup moindres que celles des trois autres vaisseaux.

Il est proposé maintenant de mettre de côté ce croiseur et d'en licencier l'équipage. Nous ne pouvons garder en service l'équipage d'un navire ancré indéfiniment à un quai. Nous pourrions alors le remettre à l'Angleterre, et je crois que c'était là l'intention du cabinet lorsque les crédits ont

[L'hon. M. Guthrie.]

d'abord été présentés à la Chambre. Je suppose, cependant, que ce beau navire doit être ancré à un quai. Il faudra quand même qu'il ait un certain équipage, mais qu'il en ait un ou non, il se détériorera très rapidement. Les deux contre-torpilleurs, navires qui ressemblent à de longs côutaux, et qui ne sont pas propres à des fins d'instruction, seront cependant maintenus dans ce but.

M. MARTELL: L'honorable député fera-t-il les mêmes observations au sujet du *Rainbow* et du *Niobé*?

L'hon. M. GUTHRIE: Comme vaisseaux-écoles, le *Niobé* et le *Rainbow* étaient excellents. Mais ils diffèrent des contre-torpilleurs des temps modernes, qui dans le sens propre du mot, ne sont pas des navires-écoles, et ne l'ont jamais été. Ils ne sont employés que pour les fins spéciales pour lesquelles ils ont été construits.

L'hon. MACKENZIE KING: Quel était l'objet du Gouvernement en faisant l'acquisition?

L'hon. M. GUTHRIE: Il se les est procurés comme contre-torpilleurs, comme vaisseaux complémentaires des croiseurs.

L'hon. MACKENZIE KING: Que devaient-ils torpiller?

L'hon. M. GUTHRIE: Un marin doit s'instruire à bord des contre-torpilleurs, aussi bien que sur n'importe quel autre vaisseau.

L'hon. M. GRAHAM: Alors, ce sont des vaisseaux-écoles?

L'hon. M. GUTHRIE: Ils font partie de la flottille auxiliaire qui accompagne le croiseur, et, sans contredit, il faut des hommes d'expérience sur ces navires. Mais je prierai le chef de l'exécutif de consulter son propre département des Affaires navales. Il verra alors jusqu'à quel point les contre-torpilleurs sont utilisés comme vaisseaux-écoles. L'*Aurora* s'adapte très bien à cette fin, tandis que les contre-torpilleurs s'y prêtent mal. On peut s'en servir comme d'un pis-aller, et c'est évidemment l'objet que l'on a en vue dans ce cas-ci. Cependant, cet excellent navire finira par se détériorer, ancré à un quai.

L'hon. T. A. CRERAR: L'honorable député propose-t-il d'employer le croiseur comme vaisseau-école et de mettre les contre-torpilleurs à l'ancre?

L'hon. M. GUTHRIE: Je propose au Gouvernement de les maintenir tous en service. Dans les circonstances, c'est une